ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

offices

Question écrite n° 75765

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la défense, chargé des anciens combattants, sur les inquiétudes des associations d'anciens combattants suite à la diminution apportée aux crédits sociaux des ONAC. Dans quelques mois, certains organismes ne seront plus en mesure d'assurer leur mission auprès du monde combattant, et des ressortissants en difficulté ne pourront percevoir les secours indispensables dont ils ont besoin. Il lui demande comment peut se justifier une telle amputation de crédits et quelles dispositions peuvent être prises pour permettre de donner satisfaction au monde combattant en rétablissant les moyens financiers dont les ONAC ont besoin pour remplir leurs missions.

Données clés

Auteur : M. Bernard Perrut
Circonscription : Rhône (9e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 75765
Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre
Ministère interrogé : anciens combattants
Ministère attributaire : défense et anciens combattants

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 avril 2002, page 2158